Université de Sherbrooke

Plan d'action EDI en recherche (2023-2026) - version finale

Axe 1 : Développer une culture EDI dans la communauté de recherche

Objectif 1 - Appuyer la communauté de recherche de l'UdeS (chercheuses et chercheurs, membres du corps professoral et personnes étudiantes aux cycles supérieures) dans l'intégration des principes d'EDI dans la gestion des groupes de recherche
Objectif 2 – Aider la communauté de recherche dans l'intégration de l'EDI à leur processus de recherche (questions de recherche, conception de l'étude, méthodologie et collecte des données, analyse et interprétation des résultats, diffusion des résultats) afin de favoriser l'innovation inclusive
Objectif 3 - Renforcer l'expertise du SARIC sur l'EDI en recherche afin de réviser adéquatement les demandes de subvention soumises par les membres de la communauté de recherche de l'UdeS
Objectif 4 - Améliorer l'accessibilité du contenu EDI recherche pour la communauté en développant l'intranet et les pages Web publiques EDI du SARIC
Objectif 5 - Créer une communauté de pratique EDI en recherche

Axe 2 : Développer une stratégie d'appui institutionnelle pour la recherche autochtone

Objectif 1 - Mettre à profit l'expertise des membres de la communauté de recherche de l'UdeS sur la recherche autochtone
Objectif 2 - Renforcer l'expertise du SARIC sur la recherche autochtone afin de réviser adéquatement les demandes de subvention soumises par les membres de la communauté de recherche de l'UdeS

Axe 3 : Assurer une vigie des occasions de développement EDI recherche

Objectif 1 – Générer des occasions internes de reconnaissance en matière d'EDI, prospecter les occasions d'obtenir des reconnaissances en matière d'EDI par les membres de notre communauté de recherche et les encourager à déposer leur candidature
Objectif 2- Déterminer les obstacles persistants des membres du corps professoral œuvrant en recherche et y remédier
Objectif 3 - Établir un portrait des barrières vécues par les personnes étudiantes de 2e et 3e cycle en recherche appartenant à des groupes désignés, en sollicitant les principaux services qui travaillent déjà à recueillir ces données pour prioritairement favoriser un arrimage institutionnel et ensuite dresser des pistes d'action
Objectif 4 – Identifier les initiatives favorisant l'EDI et les pratiques vectrices de changement en recherche et les partager au sein de la communauté de recherche

Axe 4 : Développer et appliquer des critères d'excellence inclusive dans l'écosystème de la recherche à l'UdeS

Objectif 1 – Repenser l'excellence en recherche en fonction des obstacles rencontrés par les personnes de la diversité dans l'écosystème de la recherche
Objectif 2 – Identifier des critères d'excellence novateurs et plus inclusifs
Objectif 3 – S'assurer que les critères d'excellence inclusive soient connus et utilisés dans tout le processus de la recherche
Objectif 4 – Valoriser la recherche en français émanant de l'UdeS

Axe 5 : Réaliser les actions récurrentes prévues au Plan d'action d'équité pour les programmes interorganismes fédéraux (2017-2022) qui doivent se poursuivre jusqu'à l'atteinte et au maintien des cibles définies par le Programme des chaires de recherche du Canada (PCRC) en 2029

Objectif 1 – Maintenir les actions du Plan (2017-2022) jusqu'en 2029
1) Réaliser une analyse de contexte pour identifier les obstacles persistants et mettre en place des actions pour résoudre les problématiques soulevées.
2) Encourager les membres de la communauté universitaire à faire connaître leurs interrogations ou leurs préoccupations en effectuant la promotion d'un point de chute dédié aux questions relatives à l'EDI.
3) Procéder à la reddition de compte à la population sur le site wWb, mettre à jour le plan d'action et rédiger le rapport d'étape.
4) Mettre à jour les documents officiels (politiques, directives, normes EDI), tel qu'exigé dans la reddition de compte.